

Italie : le référendum qui peut tout changer...



Le 4 décembre 2016 les italiens pourront décider de changer ou non leur constitution. Le 4 décembre on votera « oui » ou « non » au référendum qui pose la question suivante :

« Approuvez-vous le texte de la Loi constitutionnelle sur les 'dispositions pour dépasser le bicamérisme parfait, pour réduire le nombre de sénateurs, pour la limitation des coûts de fonctionnement des institutions, la suppression du CNEL et la révision du titre V de la partie II de la Constitution', approuvé par le Parlement et publié au Journal officiel n. 88 du 15 avril 2016 ? »

[« Approvate il testo della legge costituzionale concernente 'disposizioni per il superamento del bicameralismo paritario, la riduzione del numero dei parlamentari, il contenimento dei costi di funzionamento delle istituzioni, la soppressione del Cnel e la revisione del Titolo V della parte II della Costituzione', approvato dal parlamento e pubblicato nella Gazzetta ufficiale n. 88 del 15 aprile 2016 ?"]

Ce référendum n'a pas besoin d'un minimum de participation, qu'importe combien de citoyens iront voter : La majorité de ceux qui ont voté décidera de cette réforme. Des mauvaises langues affirment que la date du 4 décembre a été choisie sous les festivités de Noël justement pour que les gens désertent les urnes où il n'y aura que la présence des souteneurs de la réforme. Encore une autre polémique a été ouverte sur le thème des Italiens résidents à l'étranger : apparemment il serait très facile de voter à la place de quelqu'un d'autre, faute de contrôles. En tout cas la possibilité de voter, pour les Italiens résidents à l'étranger, s'est terminé aujourd'hui.

La façon de poser la question a été aussi critiquée parce que incompréhensible, ou peu compréhensible pour beaucoup de citoyens. De plus, il y a un objet « mystérieux » dans la question, c'est le CNEL qu'on vient de citer. La plupart des gens ne sait pas ce que c'est. À nos lecteurs nous rappelons que CNEL signifie « Consiglio Nazionale dell'Economia e del Lavoro » (Conseil Nation de l'Économie et du Travail). C'est un groupe de représentants (24 membres) des syndicats, des entrepreneurs et de la société qui a la tâche d'agir en tant que conseiller du gouvernement et de proposer des projets de loi.

La réforme réduit le nombre des sénateurs, mais surtout abolit l'élection des sénateurs qui seraient donc nommés et non élus. Une partie de ces sénateurs serait constituée par des maires qui jouiraient donc comme ça de l'immunité parlementaire dans leur fonction de maire aussi.

Le gouvernement soutient la réforme, l'opposition de droite et de gauche et même une partie du parti au gouvernement (Partito Democratico) la conteste.

Pour cela le référendum parait un référendum sur le gouvernement actuel, alors qu'il porte sur autre chose, mais qui en effet pourrait renforcer le pouvoir du Président du Conseil actuellement en charge.

Le gouvernement demande aux citoyens de voter « oui » et un résultat positif signifierait pour le gouvernement actuel un élargissement de ses pouvoirs.

Qu'est-ce qu'il se passera au contraire si le « non » a la majorité des votes ? Théoriquement rien du tout, la constitution restera telle quelle est et les prochaines élections resteraient fixées pour 2018. Mais cela est la théorie. C'est le Président du Conseil lui-même qui a annoncé vouloir se retirer si les citoyens se prononcent contre cette réforme, ensuite il a dit qu'il resterait quand même à son poste de Président du Conseil parce que les élections sont

prévues pour 2018 et récemment il a affirmé que, si la réforme ne passait pas, il ne continuerait pas à guider un gouvernement qui n'a plus la confiance des citoyens. Donc, on ne sait pas vraiment et c'est probablement pour cela que la bourse a eu des baisses très fortes. Il est aussi vrai que les médias soutiennent ouvertement la réforme, jusqu'à donner l'impression de vouloir manipuler l'opinion publique.

Les groupes qui soutiennent le « non » expliquent que la réforme réduira la démocratie et le pouvoir décisionnel des citoyens et qu'elle cédera encore un morceau de la souveraineté italienne à Bruxelles. En effet les interventions des banques d'affaires, de Juncker et de Schäuble pour pousser les italiens à accepter la réforme devraient nous faire réfléchir....

Ici les articles de la Constitution et les modifications proposées :

http://media.wix.com/ugd/14a30c_9dd527489fa24d648ca3b33c6913e1db.pdf

Ici le bulletin de vote :

http://media.wix.com/ugd/14a30c_9dd527489fa24d648ca3b33c6913e1db.pdf

Marinella Colombo

Correspondant d'Italie